



1^{ÈRES} ASSISES NATIONALES DE LA MARCHÉ EN VILLE



Favoriser la marche en délocalisant le stationnement





Favoriser la marche en délocalisant le stationnement

Une politique de stationnement globale visant à réduire le stationnement dans les centres en délocalisant une partie du stationnement peut permettre d'encourager la marche à l'échelle des quartiers ou des centres urbains. L'aménagement de parc relais de stationnement n'est pas réservé aux grandes métropoles.

La délocalisation du stationnement peut avoir plusieurs effets bénéfiques pour la marche :

- 1 - un report modal vers la marche (trajet parking délocalisé vers centre à pied mais aussi un report modal vers la marche plus généralisé)
- 2- la diminution du trafic automobile traversant le centre ou le quartier,
- 3 - l'espace public ainsi libéré du stationnement deviendra potentiellement plus attractif par une requalification des espaces permettant à d'autres fonctions urbaines de s'installer au profit de tous les usagers,

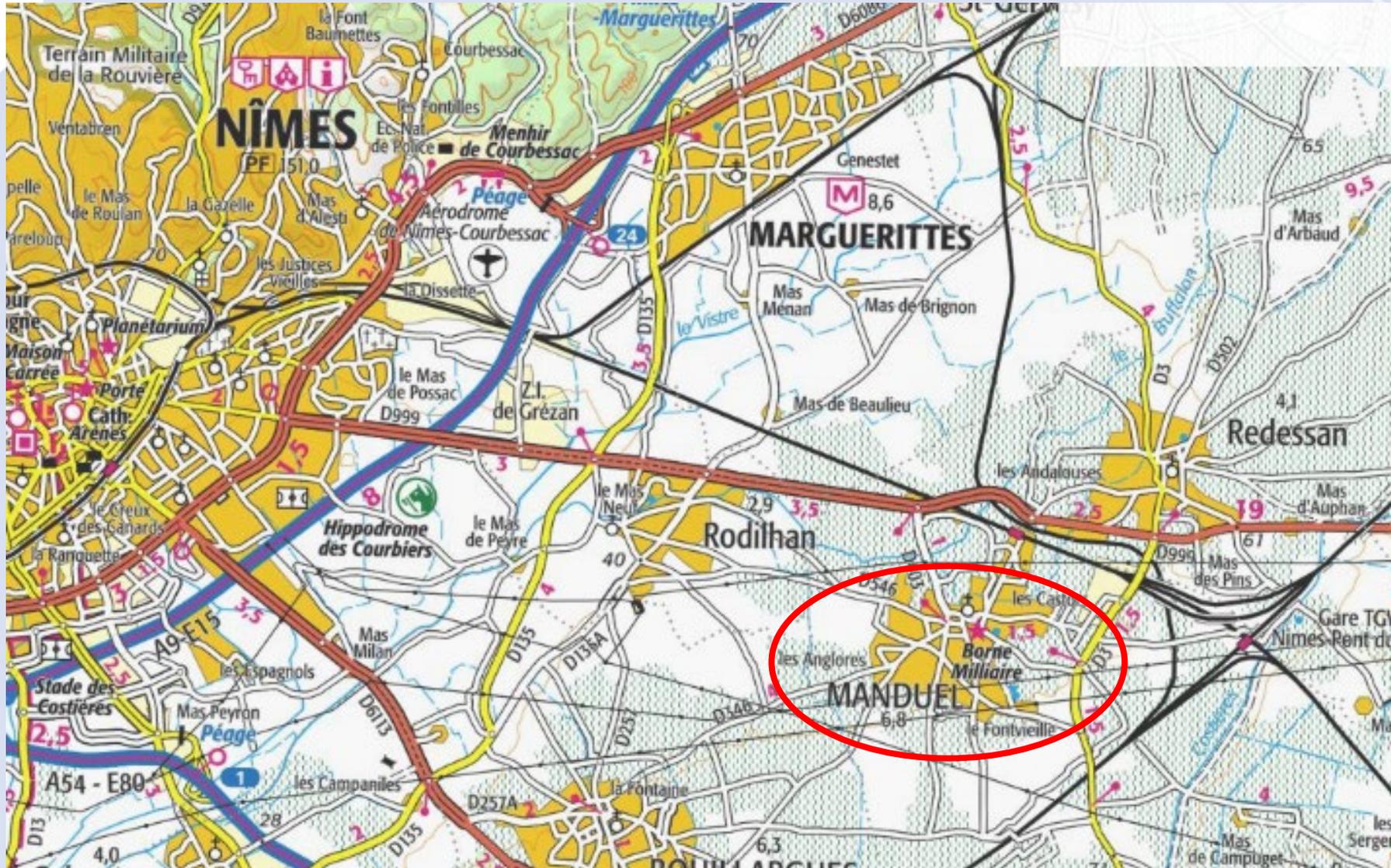
- **CAS n°1 : Manduel - 7000 habitants – Gard**
- **CAS n°2 : Avignon 93 000 habitants - Vaucluse**





Favoriser la marche en délocalisant le stationnement

MANDUEL





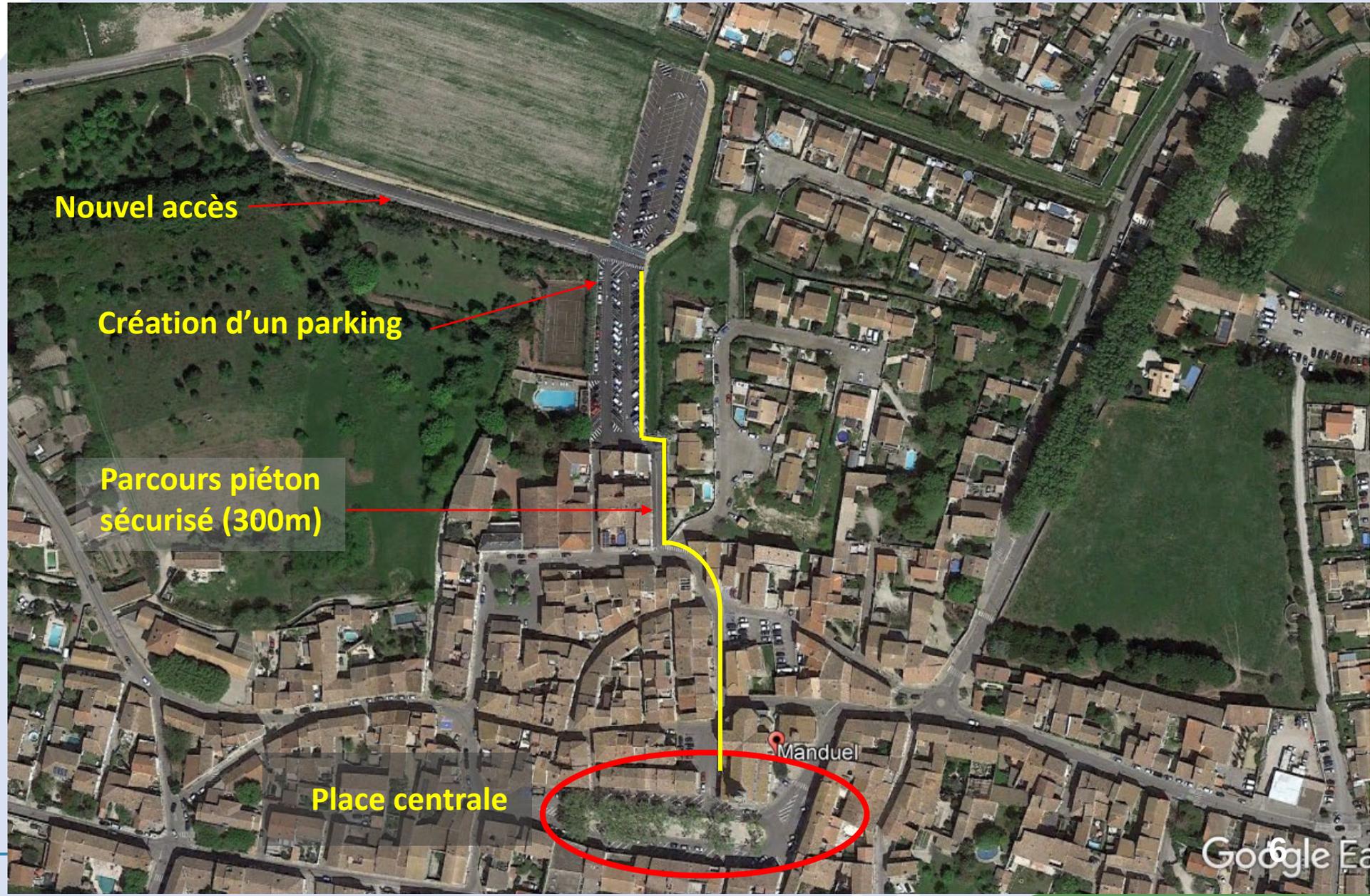
Manduel, le constat





Manduel, le constat







Favoriser la marche en délocalisant le stationnement



Avant



Après







Favoriser la marche en délocalisant le stationnement

AVIGNON





Avignon, le constat

2011

AVIGNON





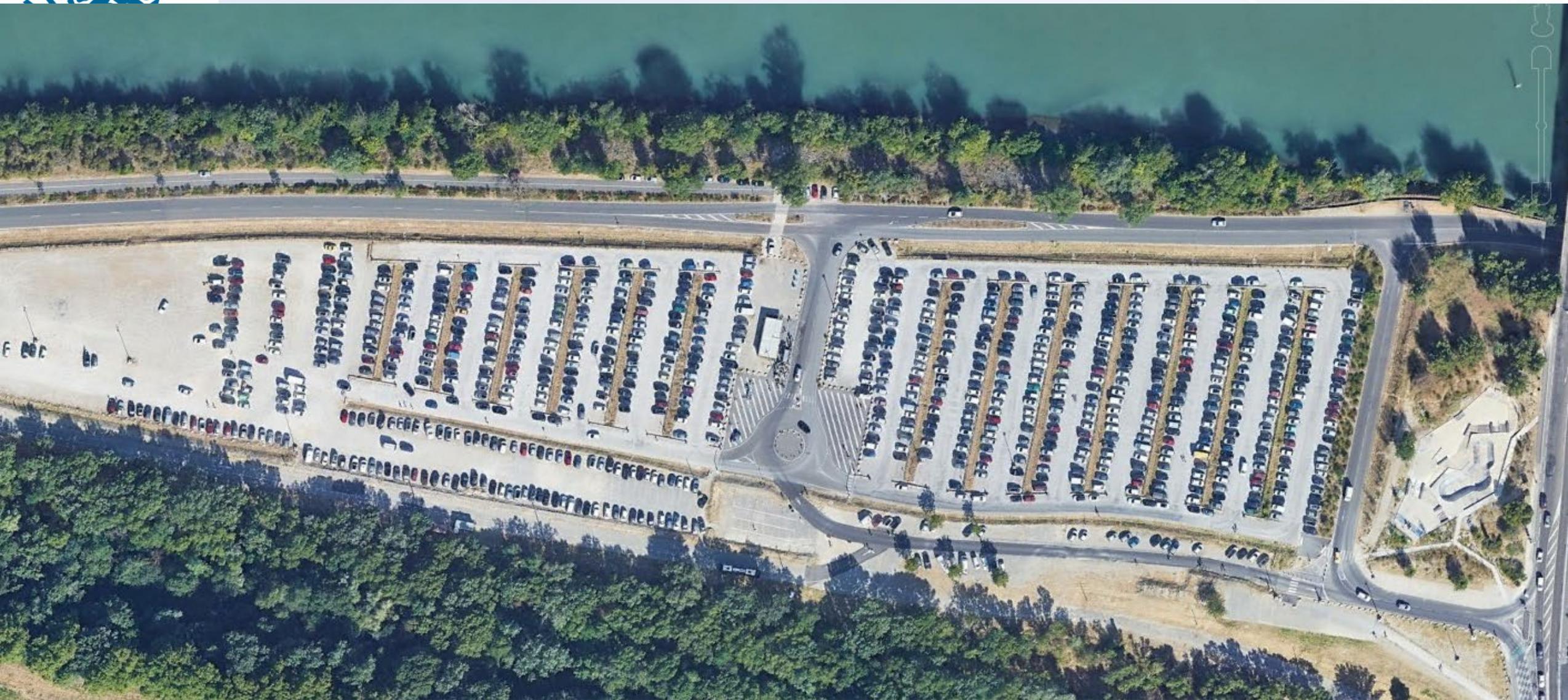
Aménagement d'un parking sur l'île de la Barthelasse

AVIGNON





Aménagement du parking



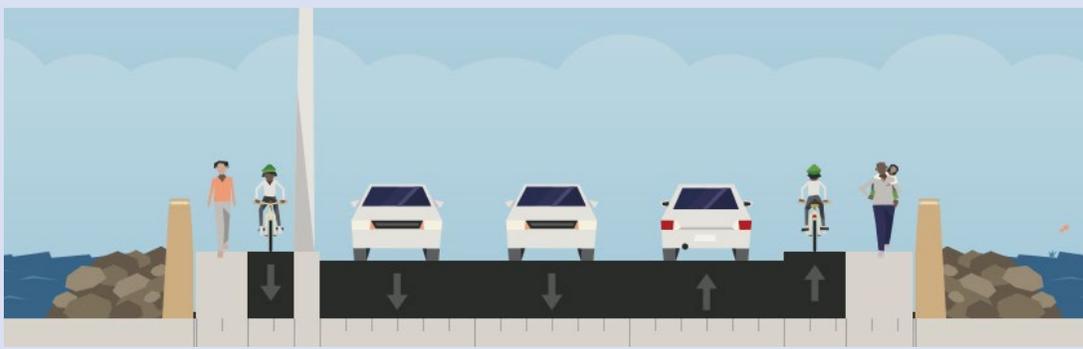


Réorganisation des circulations sur le pont Daladier

Avant



Après





Favoriser la marche en délocalisant le stationnement

Avant



Après





- Véhicules sur le pont :
 - Avant 36 000 véh/j
 - Aujourd'hui 25 000 véh/j
- **Piétons : augmentation de 50%**
- Vélo : 320 000 trajets /an soit 900 / jour
- 70 vélos/j (tempête), 3400 vélos/jour (festival)
- 1000 places supprimées autour des rempart
- Intra-muros en zone de rencontre



Favoriser la marche en délocalisant le stationnement



Jérôme Cassagnes

06 24 83 03 43

jerome.cassagnes@cerema.fr

